

Zeitschrift: Le pays du dimanche

Herausgeber: Le pays du dimanche

Band: 5 (1902)

Heft: 212

Artikel: Histoire de la Seigneurie de Spiegelberg ou des Franches-Montagnes

Autor: Daucourt, A.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-251493>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

à
Porrentruy
—
TÉLÉPHONE

LE PAYS

DU DIMANCHE

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

à
Porrentruy
—
TÉLÉPHONE

LE PAYS 30^{me} année | Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS | 30^{me} année LE PAYS

HISTOIRE

DE LA

SEIGNEURERIE DE SPIEGELBERG OU DES

FRANCHES-MONTAGNES

PAR

A. DAUCOURT, curé de Miécourt.

Hennemann de Spiegelberg s'était retiré à Soleure. Il entra dans la magistrature et fut avoyer de cette ville de 1421 à 1451. Il avait épousé Marguerite de Spins, veuve de Jean de Bubenberg de Berne. Elle lui apporta en dot le domaine de Spins, près d'Aarberg qui lui valut la bourgeoisie de cette ville. La femme d'Hennemann lui léguera les seigneuries de Strättlingen et de Reutlingen, au canton de Berne, elle mourut sans enfants. Hennemann épousa ensuite Elisabeth de Bärenfels de Bâle qui lui donna une fille nommée Cunégonde. Son père la plaça, par testament, sous la tutelle du gouvernement de Soleure. Riche et belle, à peine était elle nubile qu'une foule de prétendants la demandèrent en mariage. René de Malleray, du Conseil de Soleure, l'épousa en 1462, mais mourut quatre ans après. Cunégonde se remaria à Pétermann de Waber, baron de Belp, avoyer de Berne et qui commanda la les troupes bernoises à la bataille de Morat. Cette union ne fut pas heureuse, Cunégonde quitta son mari en 1479 et se retira chez sa mère, mariée à

Frédéric de Stauffenberg, qui avait une fille nommée Cléophé, mariée au seigneur Rodolphe de Blumenegg, bailli de Rötheln. C'est à cette Cléophé qu'échut toute la fortune des nobles de Spiegelberg.

Hennemann avait eu des enfants illégitimes, Rodolphe, chanoine de Soleure et de Colmar, mort en 1506, père également d'un fils, Barthélémy de Spiegelberg, qui fut chanoine de Soleure en 1501 et mourut en 1541.

C'est ainsi que s'éteignit cette famille de Spiegelberg, qui gouverna, au nom de l'évêque, la Montagne de Muriaux¹.

A la fin du XIV^{me} siècle, le château de Spiegelberg était la propriété des évêques de Bâle. Comment ce château est-il rentré dans le domaine de ces prélates, il est assez difficile de le dire. On vient de voir que l'évêque de Bâle avait d'abord établi un château au château de Spiegelberg, pour la protection de la contrée, puis avait inféodé cette forteresse à une famille noble qui en prit le nom. Il se pourrait que les nobles de Spiegelberg n'aient pas rempli leur mandat et que par leur mauvaise administration ou par leur méchanceté, ils aient engagé l'évêque de Bâle à leur reprendre ce fief et qu'alors cette famille s'est retirée à Soleure où elle ne s'éteignit que dans les dernières années du XVI^{me} siècle. Le gouvernement de ces nobles à Muriaux a pu être dur et de là probablement l'épithète

*) Suivant Morel, cette famille était devenue vassale des comtes de Neuchâtel, auprès desquels elle a rempli divers emplois. Statistique de l'Évêché de Bâle, page 330.

de château des Sots-Maîtres que le peuple aura donné à ce manoir.

Ce qui est certain c'est que l'évêque de Bâle, le dépensier et belliqueux Jean de Vienne, étant réduit aux expédiants, se vit forcé d'engager le château de Spiegelberg, avec ceux de Si-Ursanne et de Chauvillier, à son cousin, Jean de Vienne, amiral de France, pour une somme d'argent qu'il en avait reçue. Aussitôt que l'amiral fut rentré en possession de l'argent prêté à l'évêque, son cousin, il rendit le château de Spiegelberg et ses appartenances, ses hommes et ses droits à l'église de Bâle, en 1384.

Au temps où le Spiegelberg rentra sous la juridiction immédiate des évêques de Bâle, la Franche-Montagne n'était pas habitée. Montfaucon, avec sa célèbre épine, se tenait à l'extrême frontière de ce pays presque désert et marquait comme la limite du pays habité et connu. Surplombant le Doubs encaissé entre de sombres rochers, la forteresse de Spiegelberg, bâtie sur un roc perdu dans les noirs sapins était le centre de la Montagne de Muriaux. Au pied du vieux manoir, quelques maisons, quelques cabanes se dressaient pauvrement, quelques rares colons cherchant à défricher un sol inculte, vivaient péniblement de leur pauvre culture. Les bras manquaient à ce travail pour ouvrir dans les vastes forêts des clairières et rendre à la culture ces terres abandonnées.

Imier de Ramstein, rentré en possession du Spiegelberg et de sa châtellenie de peu d'importance, résolut de coloniser ce pays

ne manqua pas d'arriver à l'heure de la veillée.

Le cercle grandit ; les femmes se groupèrent ensemble. Les enfants s'éloignèrent un peu, et les hommes, le menton appuyé sur leurs genoux, ou assis à la façon arabe, firent bûche à part dans la première partie du gourbi.

C'est le moment des plaisirs naïfs pour la jeunesse. Privé de toute espèce de jouets, et ne connaissant pas même le bibelot de quatre sous dont pullulent nos bazar européens, l'enfant de la tente prend une des poules de la hutte, l'apporte à ses petits amis, qui mêlent quelque récit ou quelque conte légendaire au doux caquet de la volatile, habituée à la vie commune qui lui est faite.

Joies naïves pleines d'attrait, gracieusetés naturelles de l'enfant, éloses sous les ardeurs d'un soleil vivifiant, juvénilités ingénueuses. Intelligence sereine, pourquoi faut-il que tu sois souillée par mille récits écourts que se chuchotent entre elles les vieilles femmes délaissées ?.... Pourquoi faut-il qu'à sept ans tout au

Feuilleton du Pays du Dimanche 7

YAMINA

PAR

JEAN KERWALL

Hélas ! dans quelques années, son enfant serait pour d'autres, la pauvre femme ne l'ignorait pas, ce qu'était aujourd'hui Abdallah pour elle : un tyran, un oppresseur ; mais l'affection se trouvait plus forte que les appréhensions de l'avenir, et elle souffrait le martyre, elle endurait les tortures et les angoisses les plus déchirantes en songeant qu'il lui était même réservé de serrer son enfant sur sa poitrine, alors que son pauvre cœur en sentait le besoin.

Le chef était là avec sa matraque ; Yamina commanda aux sentiments que la nature im-

peine dans tout cœur de mère, et s'empressa de mettre de l'ordre dans le gourbi, lorsqu'aucun vestige de nourriture ne resta dans la gueuse.

Elle se mit ensuite à confectionner le *kaïk* (étoffe qui sert de vêtement) avec l'aide de la petite Aïcha, qui approchait la laine et les poils de chèvre, pendant que Mohamed taillait grossièrement quelques pipes mal façonnées dans des racines de genêt.

Ces pipes, d'un art et d'un travail tout pris, devaient cependant figurer au marché et être offertes aux chalands.

Abdallah, sérieux et pensif, songe à ses intérêts commerciaux, ou complète quelque brutale action.

VI

La présence de la Française dans le gourbi de Yamina, son passage à travers la *dachekra* (réunion de gourbis), avaient été remarqués ; et soit habitude, soit curiosité, la société kabyle (?)